

# Offrir ses services à tous : une responsabilité, un engagement

Politique d'accès aux services  
municipaux sans peur



## La vision

Fondée sur le principe d'inclusion, la *Politique d'accès aux services municipaux sans peur* vise à permettre à chaque résidente et résident de Montréal de pouvoir bénéficier des services municipaux, quel que soit son statut d'immigration.

## Notre but

Offrir l'accès sans discrimination et sans peur aux programmes et services de la Ville de Montréal à toute personne vivant sur son territoire sans égard pour son statut d'immigration.

## La portée de cette politique

- Concerne exclusivement les services municipaux.
- S'applique à l'ensemble des unités administratives de la Ville de Montréal, à l'exclusion du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

## Le public cible

Les personnes dont le statut d'immigration est précaire ou inexistant (sans statut) peuvent avoir un accès limité et aléatoire aux programmes et aux services municipaux, notamment en raison d'un manque de preuves d'identité et de résidence. Également, la crainte que leur statut soit divulgué aux autorités empêche certaines d'entre elles de recourir aux services municipaux offerts à l'ensemble de la population montréalaise.

Une personne sans statut légal peut notamment être :

- un touriste ou un résident temporaire qui n'a pas obtenu le renouvellement de son visa de touriste, de son permis d'études ou de travail arrivé à échéance, et qui n'a pas quitté le Canada;
- une personne dont la demande d'asile a été refusée, qui a épuisé tous les recours possibles et qui n'a pas obéi à une mesure de renvoi;
- une personne qui est entrée au Canada d'une manière irrégulière.

## Les principes

- La responsabilité
- Le leadership
- L'ouverture

## La mise en œuvre

La *Politique d'accès aux services municipaux sans peur* exige des employés de la Ville et de ses partenaires d'adapter leurs pratiques afin de mieux desservir les personnes sans statut légal ou à statut précaire d'immigration.

En garantissant l'accès à ses services pour toutes et tous et en tenant compte de la situation personnelle des individus, la Ville de Montréal embrasse les valeurs d'égalité et d'équité et accroît l'inclusion sociale. Dès lors, la *Politique d'accès aux services municipaux sans peur* contribuera à la qualité de vie de Montréalaises et de Montréalais vulnérables en rétablissant leur confiance et en améliorant leur sentiment de sécurité.

Pour ce faire, la Ville de Montréal s'engage à ce que toutes ses unités administratives :

- apportent les modifications nécessaires quant aux exigences d'identification requises pour accéder à leurs programmes et services;
- sensibilisent leurs employés et les mandataires de services et améliorent leurs connaissances sur les différents statuts migratoires et les enjeux qui en découlent par la formation;
- adaptent les interventions auprès de cette clientèle spécifique.